

AR Prefecture

046-214601379-20240328-202403015-DE
Reçu le 03/04/2024
Publié le 03/04/2024

N° 2024-03015

Commune de LABASTIDE-MARNHAC
Département du LOT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2024**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation le 14/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de LABASTIDE-MARNHAC s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Daniel JARRY, Maire

Etaient présents : M. JARRY Daniel — Josiane MIO BERTOLO - Evelyne DESCHAMPS — Fabrice CLARY - Marie CALMON-LAGARRIGUE — Jean-Marc LAVIALE — Liliane RESSEGUIER — Julian GOMEZ — Sylvie LOUIS — Sylvia BAQUE - Evelyne CRABOL — Benoît JURASCHEK- Olivier TAURAND — Jean Jacque BOUSQUET — Liliane RESSEGUIER

Absents :

Secrétaire de séance : Fabrice CLARY

Objet : Vente et achat terrain suite à régularisation de voirie

Le Maire informe l'assemblée :

Pour répondre à la demande d'un riverain d'acquérir une partie d'un chemin abandonné la commune a engagé un processus de régularisation de voirie.

La désaffectation d'une partie non utilisée et fermée par la végétalisation du chemin des Vieux Métiers, suivi d'une enquête publique sont terminées.

Le bornage réalisé identifie le nouveau découpage cadastral et sert de référence aux achat et vente de l'opération décrite ci-dessous

Il apparait donc deux actions :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

- La vente par la commune de la portion désaffectée du chemin rural dit « des Vieux Métiers » d'une superficie de 574 m² à Mme CHASTAING et Mr ROUGIE pour un montant de 4000 €,
Reçu le 03/04/2024
Publié le 03/04/2024
- L'achat par la commune d'une portion longeant le chemin « des Vieux Métiers » appartenant à Mme CHASTAING et M. ROUGIE d'une superficie de 16 m² pour un montant de 110 €.

Tous les frais d'actes occasionnés sont à la charge de Mme CHASTAING et Mr ROUGIE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède donc au vote :

Présents : 15

Exprimés : 15

Vote Pour : 15

Contre : 0

DECIDE

- La vente de la portion désaffectée du chemin rural dit « des Vieux Métiers » d'une superficie de 574 m² au prix de 4000 €,
- L'achat de 16 m² longeant le chemin « des Vieux métiers » au prix de 110 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au présent projet.
- **Dit** que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de Mme CHASTAING et MR ROUGIE.

Fait à LABASTIDE-MARNHAC

Le 28 mars 2024

LE MAIRE



- Publié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>